EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du	:	**7 mars 2019**
Présidence	:	**M. Nicolas Morel**
Objet	:	**Préavis n° 2019/06** – Remplacement du véhicule de marque Pony Junior – Demande de crédit

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2019/06,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1) d'approuver le remplacement du véhicule Pony Junior ;

2) d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 196'000.- (cent nonante-six-mille francs) pour le remplacement du véhicule Pony Junior de la section Voirie et espaces verts du Service des travaux.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5060 « Achats d'équipements », plus précisément dans le compte n° 430.5060.326 « Remplacement véhicule Boschung Pony ».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, conformément à l'art. 17 lettre b du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Ainsi délibéré en séance du 7 mars 2019.

Le Président

N. Morel.

Nicolas Morel

CONSEIL COMMUNAL * ECUBLENS * CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Chantal Junod Napoletano